

MARCHE PUBLIC DE PRESTATION INTELLECTUELLE

DÉCOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE (DPGF)

(DPGF N° DDT43-BPR-2026-06-001)

Pouvoir adjudicateur

ÉTAT – Direction Départementale des Territoires de la Haute-Loire

Objet du marché

Prestations intellectuelles – Étude hydrologique et hydraulique de la Semène et de ses affluents de Saint-Victor-Malescours à sa confluence avec la Loire.

Remise des offres

Date et heure limites de réception : **le vendredi 7 août 2026**

N° Prix	Désignation du prix unitaire et forfaitaire	Unité	Qté	Prix Unitaire H.T.	Montant Total H.T.
1	Recueil et synthèse des données Ce prix rémunère au forfait les prestations prévues aux articles 2.1 et 3 du C.C.T.P. Le Forfait (en lettres) :	F	1		
2	Étude hydrologique Ce prix rémunère au forfait les prestations prévues aux articles 2.2 et 3 du C.C.T.P. Le Forfait (en lettres) :	F	1		
3	Modélisation hydraulique Ce prix rémunère au forfait les prestations prévues aux articles 2.3 et 3 du C.C.T.P. Le Forfait (en lettres) :	F	1		
4	Modélisation des ZIP et des ZICH Ce prix rémunère au forfait les prestations prévues aux articles 2.4 et 3 du C.C.T.P. Le Forfait (en lettres) :	F	1		
5	Réunions Ce prix rémunère au forfait les prestations prévues à l'article 3.4 du C.C.T.P. (11 réunions de travail et 4 réunions avec les collectivités) Le Forfait (en lettres) :	F	1		

Total H.T. des prestations :

T.V.A. (%) :

Total T.T.C. des prestations :

6	Réunions supplémentaires Ce prix rémunère à l'unité la participation à une réunion supplémentaire autre que celles prévues à l'article 3.4 du C.C.T.P. L'Unité (en lettres) :	U	1		
7	Modèle Numérique de Terrain Ce prix rémunère au forfait la production du Modèle Numérique de Terrain (MNT) tel que prévu à l'article 2.1.5 du C.C.T.P. Le Forfait (en lettres) :	F	1		
8	Prise en compte du changement climatique Ce prix rémunère au forfait la prise en compte du changement climatique tel que prévu à l'article 3.9 du C.C.T.P. Le Forfait (en lettres) :	F	1		

Fait à

Signature

Le